32e ANNÉE (4e SÉRIE) № 45 10 NOVEMBRE 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

***L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

Mgr FREPPEL

(Huitième article)[1]

Sommaire. — L'abbé Freppel professeur à la Sorbonne : ses leçons sur Origène. — Hommage rendu aux Pères par Harnack. — Enfance d'Origène. — Caractères de son enseignement au Didascalée d'Alexandrie. — Son austérité de vie. — Controverses trinitaires ; les *Philosophumena*. — Travaux scripturaires. — Le *Periarchôn*.

A mesure qu'il avance, l'abbé Freppel prend une maîtrise nouvelle, il possède mieux son auditoire, il est vraiment professeur. Il se passionne pour chacune de ces grandes figures qu'il étudie, pour ces hommes à qui nous devons, dit un célèbre professeur allemand, M. Harnack, la conservation des antiques bases de notre culture.

En parcourant les centaines d'in-folio des Pères de l'Eglise, ajoute M. Harnack, nous sommes frappés du contenu varié qu'ils renferment. On y rencontre un fonds de la plus grande valeur. C'est dans ces quatre à six cents in-folio que se trouve cachée la source de notre culture.

Le plus grand mérite des Pères de l'Eglise, ce fut de fusionner en un tout homogène la pensée hellénique avec la pensée chrétienne. Par cette réunion de l'Hellade et de la Palestine, ils ont créé la culture du moyen âge. Et le testament intellectuel de l'antiquité aboutit à la conclusion que le monde extérieur est quelque chose d'accessoire, et que la vie intérieure est la vie propre de l'homme. Et ce fut alors qu'une pensée universelle se substitua aux antiques unités nationales et politiques.

Après la tentative des israélites d'Alexandrie de fonder une religion universelle, ce sont les Pères de l'Eglise qui se sont chargés de cette tâche, et par là, ils ont créé l'institution politique la plus puissante, la plus durable que nous connaissions : l'Eglise catholique. Grâce à eux, cette création devint si puissante qu'il lui fut possible de prendre la place de l'Empire romain. Chaque pierre qui se détachait de l'édifice gigantesque de l'Empire, fut enchâssée dans la construction de l'Eglise catholique. Les temps modernes n'ont rien créé de semblable. C'est là la communion la plus considérable de l'humanité. Ce fut là la seconde des grandes œuvres des Pères de l'Eglise[2].

Ce que le docte professeur n'a fait qu'entrevoir, parce qu'il ne voit dans l'Eglise qu'un résultat humain, l'abbé Freppel en a eu la pleine vision. Ce n'est pas « l'antiquité » qui nous a appris que « la vie intérieure est la vie propre de l'homme, » c'est l'Evangile. Le christianisme ne s'est point établi à l'aide de ressources humaines. Les premiers prédicateurs n'appartenaient point à la classe des lettrés. « Mieux que personne, fait remarquer le professeur de la Sorbonne, Origène rendra compte de ce fait dans son Traité *contre Celse*, en expliquant le mot de saint Paul : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* [1]. Il montrera que cette « manifestation de la puissance divine » agissant par elle seule et sans le secours des moyens humains devait servir à prouver que la religion chrétienne est l'œuvre de Dieu et non celle des hommes. Mais une fois cette démonstration faite, il fallait que la nature humaine concourût à l'opération divine, en mettant au service de la foi toutes les forces de l'intelligence et de la volonté. Voilà pourquoi saint Paul avait rangé parmi les *charismata* ou dons de l'Esprit-Saint « la parole de la Sagesse et la parole de la science[2]. »

Nul Père de l'Eglise de cette époque ne posséda au même degré qu'Origène « la parole de la Sagesse et la parole de la science. » Aussi, comme Clément d'Alexandrie son maître, et avec plus de succès, fera-t-il de la science l'auxiliaire de la foi.

I. — Origène naquit en Egypte vers l'an 185. Son père Léonidès appartenait sans doute à l'école des rhéteurs d'Alexandrie. Il instruisit lui-même son fils, et son influence sur lui fut plus efficace, plus profonde que l'influence maternelle. Il l'initia à la connaissance des Ecritures. Chaque jour, l'enfant venait lui en réciter quelques passages, qu'il fallait expliquer, car le jeune élève qui fut un grand homme dès l'enfance, *magnus vir ab infantia*[3], au dire de saint Jérôme, l'acca-

[1] Voir l'*Ami* des 3 février, 7 avril et 23 juin.
[2] Conférence donnée à Vienne par M. Harnack. Voir la *Liberté de Fribourg* du 15 mai 1910.

[1] I Cor., II, 1.
[2] I Cor., XII, 8. — *Origène*, 2e Leçon, p. 29-30.
[3] *Epist.* 84, *ad Pammachium.*

blait de questions et cherchait les divers sens qu'offrait la lecture de l'écrivain sacré. Léonidès le pressait de s'en tenir pour le moment au sens littéral, et il remerciait Dieu de lui avoir donné un fils aussi merveilleusement doué. Souvent, raconte Eusèbe qui nous a transmis tous ces détails, pendant que l'enfant dormait, son chrétien de père s'approchait de lui doucement, lui découvrait la poitrine et la baisait avec respect, comme le sanctuaire de l'Esprit-Saint.

Jusqu'ici les hommes dont nous avons étudié les œuvres, Justin, Tertullien, saint Cyprien, sortaient de familles païennes ; leur éducation avait été peut-être confiée suivant l'habitude [1] à des esclaves sans honnêteté ni mœurs ; voici un enfant élevé dans une famille chrétienne et par son père.

Il y a trois grands foyers où l'homme doit puiser les éléments de sa vie spirituelle : la famille, l'Eglise, l'école. Préparé à ses destinées terrestres par la famille, à ses fins surnaturelles et divines par l'Eglise, il cherche dans l'école le moyen d'atteindre plus sûrement les unes et les autres. C'est dire assez que ce troisième enseignement, pour remplir sa vraie fonction, ne saurait être que la continuation et le développement des deux premiers. En d'autres termes, il faut que l'enfant retrouve dans l'école, sous une forme et avec des applications différentes, les leçons paternelles et la doctrine catholique. Quand ces trois influences se combattent au lieu de s'entr'aider, le désordre se met dans les intelligences, réduites à flotter d'une opinion à l'autre sans être en état de démêler le vrai d'avec le faux. Il ne peut résulter de cet antagonisme funeste qu'une absence totale de principes, un doute qui paralyse les forces de l'esprit [2].

Au Didascalée d'Alexandrie, le jeune Origène s'était affermi dans les principes puisés dans sa famille, et sous la direction d'un maître brillant comme Clément, il faisait des progrès considérables dans les sciences divines et humaines. Les élèves vénéraient cet illustre et doux professeur, ainsi que nous l'apprend une lettre d'Alexandre, devenu évêque de Jérusalem, à Origène : « Nous reconnaissons pour nos pères ces pieux personnages qui nous ont précédés et que nous suivrons bientôt, je veux dire le bienheureux Pantène et saint Clément mon maître, qui m'a été d'un si grand secours : c'est par eux que je t'ai connu, toi qui es à la fois mon seigneur et mon frère [3]. »

Le brillant élève de Clément avait à peine dix-sept ans lorsque éclata en 202 la persécution de Septime Sévère. Jusque-là, les lois existantes appliquées suffisaient aux empereurs pour empêcher les chrétiens de se multiplier. Ceux qui étaient dénoncés étaient sommés d'abjurer sous peine de mort. Il y eut tant de martyrs que les bourreaux parurent se lasser et les empereurs oublier les chrétiens. Le nombre sans cesse grossissant de ceux-ci dut impressionner Sévère, qui défendit qu'on se fît chrétien, *christianos fieri*. En ce moment l'empereur visitait Alexandrie, et il put constater que des auditeurs de tout rang se pressaient aux leçons éloquentes de Clément. Lætus était préfet, et Démétrius évêque d'Alexandrie. Clément prêchait le martyre, mais recommandait la prudence : « Lorsque le Seigneur nous dit : « Quand on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre, » il ne nous conseille pas de fuir la persécution comme un mal, ni de craindre la mort, mais il veut nous empêcher d'être cause ou participants du péché de ceux qui nous persécutent. Celui qui ne lui obéit pas est téméraire, car si le meurtre d'un homme de Dieu est un péché contre Dieu, celui qui s'expose en ne fuyant pas la persécution est aussi coupable [1]. » Sachant que plus que tout autre il était menacé par la persécution, Clément se retira en Cappadoce.

Bientôt Léonidès est arrêté et jeté en prison. Peu s'en fallut que son fils ne s'offrît lui-même aux juges. Seules les larmes et les supplications de sa mère retiennent son zèle outré. Il supplie qu'on lui permette de partager le sort de son père et des nombreux confesseurs de la Thébaïde et de l'Egypte amenés à Alexandrie ; sa mère lui cache ses vêtements pour l'empêcher de se dénoncer lui-même. Alors il se résigne ; mais dans la crainte que la pensée des sept orphelins qu'il laissera ne vienne à ébranler Léonidès, il lui écrit une lettre enflammée pour l'exhorter au martyre : « Prenez garde, mon père, et n'allez pas à cause de nous changer de résolution ! » L'intrépide Léonidès eut la tête tranchée et le jeune Origène se trouva seul avec sa mère et ses six frères dont il était l'aîné, sans abri et sans ressources. Dieu n'abandonna pas la famille de son généreux martyr : une dame très riche d'Alexandrie la recueillit dans sa maison et la préserva de l'indigence. Cette dame était sans doute catholique ; cependant elle gardait auprès d'elle un certain Paul, originaire d'Antioche, qu'elle traitait comme son fils adoptif et qui était l'un des plus ardents soutiens de l'hérésie à Alexandrie. Avec sa parole facile et son abord séduisant, Paul attirait à lui quantité d'hérétiques et même de chrétiens. Malgré sa situation précaire, Origène refusa de communiquer avec ce gnostique et de prendre part aux réunions qu'il tenait [2]. Dès lors il montrait qu'il serait un homme de haut caractère, un adversaire déterminé de l'erreur, un fidèle enfant de l'Eglise, docile à toutes ses prescriptions.

Il ne demeure pas longtemps chez cette dame où il a le sentiment que la pureté de sa foi est exposée, il entend faire vivre sa famille de son propre travail et se met à professer la grammaire, à expliquer les chefs-d'œuvre de la littérature païenne. Sans doute que dans son enseignement il se distingue aussi par son attitude chrétienne, son ardeur à défendre la foi, car l'évêque Démétrius lui propose la chaire que Clément vient de laisser veuve de son génie, la direction de l'école des catéchumènes.

[1] Quintilien, *Instit. Orat.*, I, 2.
[2] 2e Leçon, p. 27.
[3] Lettre citée par Eusèbe, *H. E.*, VI, 14.

[1] *Stromates*, IV, 4.
[2] Eusèbe, *H. E.*, VI, 2.

Le fils du martyr Léonidès ne pouvait que créer une école de science et de courage, une école de martyrs. Parmi ses auditeurs, Eusèbe cite Plutarque Serenus brûlé vif, le catéchumène Héraclide, le néophyte Héron, un autre Serenus, décapités, ainsi qu'une jeune fille, Héraïs, qui reçut le baptême du feu. Le jeune maître les visitait dans leur prison, les accompagnait jusqu'au supplice, et leur donnait le baiser de paix, au risque d'être lapidé par la foule. Un jour, les païens, irrités du grand nombre de conversions qu'il opère, font entourer de soldats sa maison. Il leur échappe comme par miracle, mais depuis ce jour il erre d'un lieu à un autre, changeant sans cesse de retraite pour dépister ses ennemis. Ceux-ci découvrent sa demeure et le traînent sur les degrés du temple de Sérapis. Là, ils lui rasent la tête comme à un prêtre des idoles, lui mettent à la main des branches de palmier et lui ordonnent de les distribuer aux sacrificateurs. Il les accepte et s'adressant aux prêtres païens qui accourent : « Venez, leur crie-t-il, recevez ces palmes, non comme celles d'un temple consacré aux idoles, mais comme celles de Jésus-Christ ! » La multitude saisie par cet acte de courage, qu'elle admire peut-être, ne songe pas à poursuivre le jeune docteur, qui s'était déjà créé sans doute dans la cité de vives et ardentes sympathies.

II. — Maître au Didascalée, il reprend l'idée de Clément, celle des études encycliques qui groupaient les arts libéraux autour de la philosophie et donnaient celle-ci pour introduction à la théologie. C'est l'ébauche des universités du treizième siècle.

« Outre la science des choses divines, dit Eusèbe, Origène enseignait à ses disciples les éléments de la philosophie grecque. Ceux d'entre eux qui lui paraissaient heureusement doués, il les initiait aux études philosophiques. Il les exerçait d'abord dans la géométrie, dans l'arithmétique et dans les autres disciplines préparatoires[1]. Puis il passait en revue les différentes écoles de philosophes, commentant et discutant leurs œuvres de vive voix et par écrit : ce qui lui valut parmi les Gentils eux-mêmes la réputation d'un grand philosophe. Quant à ceux qui annonçaient moins de dispositions, il ne laissait pas de les exhorter à l'étude des arts libéraux[2], affirmant qu'ils en retireraient un grand profit pour l'intelligence des divines Ecritures. Aussi avait-il jugé nécessaire pour lui-même de s'appliquer aux sciences naturelles et philosophiques[3]. »

Eusèbe a bien saisi la pensée d'Origène. Celui-ci l'a développée plus complètement dans sa lettre à son disciple Grégoire, élevé plus tard sur le siège de Néocésarée et connu dans l'histoire sous le surnom de Thaumaturge.

Je voudrais, lui écrit-il, que le christianisme devînt le terme final de tous les efforts d'un esprit aussi bien doué que le tien. Mais, pour atteindre plus sûrement ce but, je désire en même temps que tu empruntes à la philosophie grecque le cercle entier des sciences préparatoires au christianisme, cherchant ainsi dans la géométrie et dans l'astronomie un secours pour l'interprétation des saintes Ecritures. Ce que les philosophes affirment des arts libéraux, nous le disons de la philosophie elle-même. Ils regardent comme autant d'auxiliaires la géométrie, la musique, la grammaire, la rhétorique et l'astronomie ; nous, nous assignons le même rôle à la philosophie par rapport au christianisme.

C'était bien la théorie de Clément. Comme les Hébreux firent servir les dépouilles des Egyptiens au culte du vrai Dieu, ainsi les chrétiens doivent employer l'art et la science des Grecs à rehausser et embellir la doctrine du Verbe. Il y a lieu de craindre toutefois que les fausses doctrines des Grecs, présentées avec la séduction que sait revêtir l'erreur, ne les fascinent et ne les pervertissent. Jéroboam lui aussi descendit en Egypte, mais il y épousa la belle-sœur du Pharaon, et rentré dans son pays, il y introduisit les idoles d'Egypte. Tel est le danger du commerce avec les hérétiques. « La sagesse consiste à emprunter aux Grecs ce qu'ils ont de bon et à rejeter ce qu'il y a dans leurs systèmes de faux et de mensonger[1]. »

A son disciple, il recommande l'esprit de piété, la prière jointe au travail, afin de mieux pénétrer le sens des Ecritures. Il prise sans doute la raison humaine et l'étude des sciences, mais il comprend la nécessité d'une assistance divine.

Dans son *Panégyrique d'Origène*, Grégoire racontera comment le maître réalisait son plan dans son enseignement oral. Avec son frère Athénodore il vint à Césarée où Origène tenait école. Ils n'avaient alors qu'une légère teinte de christianisme ; l'habile professeur commença par leur faire l'éloge de la philosophie et leur apprit d'abord à cultiver leur raison afin de se connaître eux-mêmes et de savoir où sont les vrais biens. Leur intention n'était pas de rester à Césarée, mais d'aller à Béryte étudier le droit romain ; ils furent retenus par le charme de la parole du maître. « Il avait un accent si doux, si persuasif, qu'on ne pouvait lui résister. » Ils demeurèrent cinq ans auprès de lui, « jeunes sauvageons » qui se laissèrent greffer et tailler :

« Tantôt il nous adressait des reproches, tantôt il nous arrêtait dans nos écarts. Parfois il usait finement de l'ironie socratique ; habile jouteur, il savait nous faire manquer le pied, lorsque, semblables à des chevaux qui s'emportent, nous sautions par dessus les barrières pour courir çà et là ; mais toujours sa parole entraînante et attirante finissait par nous calmer et par nous ramener doucement sous les lois de l'obéissance. »

Les élèves les plus distingués accouraient, comme les deux patriarches d'Alexandrie Héraclas et Denis ; « il les formait à l'art de penser et de raisonner juste », disciplinait les puissances de l'âme par la dialectique, mais les passionnait aussi par la culture des sciences naturelles, la physique,

[1] Τὰ προπαιδεύματα.
[2] Τὰ ἐγκύκλια γράμματα.
[3] Eusèbe, *H. E.*, VI, 18.

[1] Lettre d'Origène à Grégoire.

« cette science vraiment sacrée », « la sainte discipline des mathématiques, la géométrie avec son indiscutable certitude, l'astronomie et ses courses à travers les régions célestes » :

« Il nous initiait à toutes ces connaissances, ou bien il nous les remettait en mémoire, n'oubliant rien pour les imprimer dans notre esprit. La géométrie lui semblait un fondement sûr, une base inébranlable sur laquelle repose l'édifice de la science. Quant à l'astronomie, il s'en servait comme d'une échelle pour nous élever au-dessus de la terre et nous introduire dans les profondeurs des cieux [1]. »

Les œuvres du Créateur l'aidaient à remonter à la souveraine et adorable Cause. Les sciences étaient alors en honneur et les savants étaient frappés de l'admirable poésie qui en découle. C'est à cette époque en effet que Galien interrompait son travail sur l'*Usage des parties du corps humain* pour écrire : « Oui, en ce moment, c'est un hymne que je compose en l'honneur du Créateur ! [2] »

Ainsi donc les élèves d'Origène commencent à s'exercer dans l'art de parler et d'écrire, puis le maître leur apprend la logique qui les aide à raisonner, la physique qui leur fait admirer les œuvres du Créateur, la géométrie avec ses démonstrations indiscutables, l'astronomie afin d'élever leurs pensées vers le ciel. Il leur laisse une pleine liberté pour étudier tous les philosophes, sauf les athées :

Il avait grand soin, poursuit Grégoire, d'éloigner de nous jusqu'au moindre péril dans la science la plus nécessaire de toutes, celle de la cause première. Il nous exhortait donc à philosopher, et à recueillir tout ce qu'avaient écrit là-dessus les anciens, soit philosophes, soit poètes, sans rien négliger ni rejeter d'avance; car nous n'étions pas encore en état de porter un jugement sur ces matières. Il ne faisait exception que pour les athées, qui, s'écartant du sens commun de l'humanité, nient Dieu ou la Providence. De pareilles productions, il ne les jugeait pas même dignes d'être lues, craignant que notre âme faite pour la piété ne reçût quelque souillure de ces discours contraires au service de Dieu. Aussi bien ceux qui vont au temple pour y pratiquer leur religion évitent-ils le contact de ce qui est purement profane. A ses yeux, des livres de cette espèce ne devaient pas entrer en ligne de compte pour tout homme qui fait profession de piété. Quant aux autres écrits, il nous engageait à les parcourir et à les étudier tous, l'un après l'autre, sans parti-pris d'exclusion ni de préférence. Que l'auteur fût Grec ou Barbare, il importait peu : nous devions tout lire, tout écouter. En cela il agissait avec beaucoup de sagesse et d'habileté.

Les athées, il estimait avec raison qu'ils ne méritent point l'honneur de la discussion. Comment en effet discuter avec des hommes qui n'admettent pas les relations d'effet à cause ? Ils sont bornés par essence ou de mauvaise foi. Mais on trouvera peut-être qu'il laissait à ses élèves une trop grande liberté dans l'étude des philosophes païens. Il est vrai qu'il résumait pour eux leurs systèmes, « recueillant pour leur instruction tout ce que chacun d'eux a enseigné de vrai et d'utile, en retranchant ce qui est faux, pour s'attacher particulièrement aux choses qui peuvent développer la piété parmi les hommes ; » il voulait qu'on ne s'attachât à aucun philosophe, « mais à Dieu seul et à ses prophètes [1] »; il n'en fut pas moins accusé — non sans fondement — d'avoir porté trop loin le goût pour les lettres profanes. Il s'en est défendu ; nous verrons toutefois que les opinions contraires à l'orthodoxie qu'il affirme dans son livre des *Principes*, il les a empruntées à ses trop chers philosophes grecs.

« Si je crus devoir étudier à fond ce que les philosophes professaient touchant la vérité, en cela je n'ai fait qu'imiter Pantène, qui, pour avoir amassé de grandes connaissances dans ces matières, a pu se rendre utile à tant d'âmes, et Héraclas qui siège à présent parmi les prêtres d'Alexandrie. Ce dernier, je l'avais rencontré chez le maître des sciences philosophiques dont il fréquentait les leçons depuis cinq ans, avant que j'eusse commencé à les suivre moi-même [2]. »

Ce « maître » était sans doute Ammonius Saccas, le fondateur de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie, dont Plotin, son disciple, allait devenir le chef ; toutefois il était chrétien. Origène lui emprunta sa méthode éclectique, car nous avons dit qu'il étudiait tous les philosophes, les platoniciens, les pythagoriciens et les stoïciens ; aussi savait-il abréger le travail de ses élèves. Il a pu se tromper sur certains points particuliers, mais ce qui demeure sa marque de supériorité, c'est la haute importance qu'il attacha toujours, dans son enseignement, aux sciences philosophiques.

De la philosophie spéculative il passe à la morale et établit, d'après la méthode platonicienne, la classification des vertus morales : la prudence, la tempérance, la justice et la force [3]. Saint Thomas l'a adoptée à la suite de Cicéron et de Plotin : « La prudence, dit-il, se rapporte à la partie raisonnable de notre être, la force à la partie irascible, la tempérance à la partie concupiscible ; la justice règle surtout l'exercice de la volonté [4]. » Origène insistait de plus sur le caractère religieux du devoir, sur la piété, source de toutes les autres vertus :

Avant tout, dit saint Grégoire, il s'appliquait à former en nous la piété, qu'on appelle à bon droit la mère de toutes les vertus, car elle en est le commencement et la fin. Du moment qu'on possède celle-là, les autres s'acquièrent sans peine. L'homme qui met tous ses soins à devenir l'ami de Dieu, et qui professe hautement sa croyance, comme doit le faire quiconque n'est pas athée ou esclave de la volupté, cet homme-là ne négligera aucune vertu ; mais, évitant toute souillure qui le rendrait indigne de s'approcher de Dieu, il se placera sous la conduite de la sagesse, et la vertu devient pour lui le prêtre qui l'introduira dans le

[1] *Panégyrique d'Origène*, VII, VIII.
[2] Galien, *De l'usage des parties du corps humain*, III[e] P., chap. X.

[1] *Panégyrique*, XIV, XV.
[2] Eusèbe, *H. E.*, VI, 19.
[3] Voir Platon, *République*, liv. IV.
[4] *Summa Theol.*, 1[a] 2[ae], q. LXI, art. 2.

sanctuaire. Car, selon moi, la fin de toutes choses c'est de purifier son âme pour se rendre semblable à Dieu et pour demeurer en lui.

Ce qu'il enseignait, il le pratiquait avec austérité. Pour n'être à charge à personne, raconte Eusèbe, il avait vendu ses livres de littérature ancienne, et en retour de ces manuscrits travaillés avec soin, l'acheteur lui donnait quatre oboles par jour. Il se refusait jusqu'au moindre des plaisirs que la jeunesse recherche. Tout le jour il travaillait, et il employait une grande partie de la nuit à étudier les divines Ecritures. Il jeûnait fréquemment, dormait peu, et reposait sur la terre nue. L'hiver il se privait de vêtements. Pour mieux se conformer à la pauvreté évangélique, il n'avait qu'une seule tunique et ne portait pas de chaussures. Beaucoup de ses amis eussent aimé à partager leurs biens avec lui; il refusait toujours, se complaisant dans ses fatigues et son dénuement. Il ne buvait pas de vin et usait si peu des aliments nécessaires qu'il faillit se ruiner l'estomac par cet excès d'abstinence.

« En donnant ainsi l'exemple d'une vie vraiment philosophique, il porta beaucoup de ses disciples à l'imiter. Parmi les infidèles eux-mêmes bon nombre de savants et de philosophes venaient l'entendre et se placer sous sa direction [1]. »

Il n'était pas prêtre encore, et l'on s'explique ces élans inconsidérés d'une jeunesse prodigieusement ascétique. Jusque-là il s'appliquait à la lettre plus qu'à l'esprit de l'Evangile. Il y avait lu ces paroles : « Il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux », et considérant peut-être aussi que ses fonctions de catéchiste l'obligeaient à instruire les femmes aussi bien que les hommes, il en vint à l'exécution réelle de ce conseil qu'il ne fallait entendre que dans le sens moral. L'évêque Démétrius l'apprit, et pour le moment il n'y vit qu'un excès de zèle et de foi. Plus tard le jeune docteur se condamnera lui-même sévèrement dans son commentaire de saint Mathieu [2].

« La conclusion qui doit ressortir pour nous du fait d'Origène, fait observer l'abbé Freppel, c'est que l'Ecriture sainte, sans une autorité vivante qui l'explique et l'interprète, peut conduire aux plus étranges méprises. » Les Vaudois, les Albigeois, les Anabaptistes ont ainsi tiré leurs erreurs de l'Evangile mal compris dont ils déduisaient des conclusions absurdes. Origène toutefois, malgré ses entraînements, demeurait le premier exégète de son temps et jouissait d'une influence incontestée pour sa dignité de vie : « Il nous forçait en quelque sorte à faire le bien, dit saint Grégoire le Thaumaturge, par l'autorité de sa vertu [3], » et il s'imposait par l'élévation de son enseignement :

Il n'y avait pas d'énigme pour ce fidèle et intelligent auditeur de Dieu ; il mettait en lumière les passages les plus difficiles. Et si l'Ecriture sainte doit plutôt son obscurité à la faiblesse de notre esprit, pouvait-il y avoir quelque chose d'ardu pour l'homme qui, de tous ceux que j'ai connus ou dont j'ai entendu parler, est le plus capable de comprendre et d'enseigner les divins oracles ? [1]

[1] Eusèbe, *H. E.*, VI, 3.
[2] *Comment. in Matth.*, XV, 1, 3.
[3] *Panégyrique d'Origène*, XI.

III. — Le jeune docteur peut avoir trente ans, il s'est adjoint son disciple Héraclas dans la direction du Didascalée. Septime Sévère n'est plus (193-211), la persécution a cessé, le pape Zéphyrin occupe la chaire de saint Pierre (202-218). Origène profite de cette accalmie pour se rendre à Rome afin de boire à la source même de la vérité. D'ailleurs, tous les hommes célèbres vont à Rome, les docteurs comme les hérésiarques, ceux-là pour s'instruire, ceux-ci pour tâcher d'y faire approuver leur doctrine. Les hérésies abondent en effet, et c'est surtout le dogme de la sainte Trinité qu'elles attaquent, au nom du monothéisme. Il y en a deux principales.

Les uns disent : « Puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu, Jésus-Christ n'est pas Dieu. » C'est la doctrine de Théodote de Byzance, le tanneur, et de Théodote le banquier. Leurs fonctions ne les ont pas précisément préparés aux discussions théologiques, mais ils ont rencontré un homme distingué, un philosophe très subtil, Artémon, qui a mis en forme leur système et qui l'étaie de sa logique.

Les autres font le raisonnement suivant : « Il n'y a qu'un Dieu ; donc si le Fils est Dieu, il faut que le Père et le Fils soient une seule et même personne, autrement il y aurait deux Dieux. » Ce sont les *Patripassiens* dont les chefs sont Praxéas et Noët. Sabellius vient les aider des lumières de son remarquable talent. Il leur dit : « Dans votre système je vois bien le Père et le Fils, mais non le Saint-Esprit. Dieu est Père en tant qu'il crée le monde, Fils en tant qu'il rachète l'humanité, Saint-Esprit en tant qu'il sanctifie l'Eglise dont il est l'âme. Ce ne sont pas trois personnes, mais seulement trois dénominations qui répondent à trois opérations, à trois évolutions diverses de la divinité. « La monade en se développant est devenue triade [2]. » En trois manifestations successives la divinité a produit le monde, l'humanité, enfin l'Eglise. »

Artémon aboutissait au déisme, Sabellius au panthéisme. Aussi Schleiermacher et Hegel le réclament-ils pour ancêtre.

Ils n'avaient pas une idée exacte de la nature et de la personne. « La nature, c'est ce qui fait que je suis telle chose et non telle autre chose, un homme et non pas un pur animal ou un ange. La personnalité, c'est ce qui fait que je suis un tel et non pas tel autre, Pierre ou Paul et non pas Jean ou Jacques. La nature nous rapproche, la personnalité nous distingue ; la nature est commune à tous, la personnalité est propre

[1] *Ibid.*, XV.
[2] Cette formule nous a été conservée par saint Athanase.

à chacun... La personne est le principe qui agit, la nature est le moyen et la condition de l'activité ; et pour résumer en deux mots toute ma pensée, la personnalité n'est autre chose que la subsistance individuelle d'une nature raisonnable [1]. » Ils s'obstinaient dans l'idée de l'unité : *monarchiam tenemus,* disaient-ils, sans comprendre que le dogme de la Trinité, loin de détruire la notion d'un Dieu unique, ne fait que l'éclaircir et la compléter. Car Dieu est essentiellement actif, et son activité ne saurait demeurer stérile.

Le pape Victor condamne Théodote de Byzance, Zéphyrin porte la même sentence contre Artémon ; alors les hérétiques se récrient, accusant la papauté d'innover dans la doctrine. Pourquoi ? Parce que le mot *Trinité* ne se trouve pas dans l'Ecriture. L'Eglise n'innovait rien dans le dogme, mais il fallait bien qu'elle créât une langue nouvelle afin d'exposer et de préciser le dogme dénaturé par les hérétiques. Pour exprimer la subsistance individuelle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on imagina le mot *persona.* Tertullien s'en sert dans sa discussion avec Praxéas. Après avoir désigné le masque de l'acteur au théâtre, lorsqu'il représentait tel ou tel personnage, ce vocable était devenu familier pour exprimer le concept même de l'individualité. Saint Augustin ne le trouve pas très heureux, mais il a passé dans la tradition. Les Grecs ont d'abord employé le terme correspondant πρόσωπον ; toutefois comme Sabellius s'en servit pour réduire les trois personnes divines à trois aspects purement extérieurs, ils s'arrêtèrent de préférence au mot ὑπόστασις, *suppositum, subsistentia,* qui accentuait davantage la réalité des pesonnes divines. Mais il est clair que si les termes sont nouveaux, la doctrine ne l'est pas. C'est la langue théologique qui se forme afin de serrer de plus près la pensée divine et d'enlever tout échappatoire à l'hérésie.

Calixte (218-223) excommunia Sabellius dès son avènement à la chaire pontificale, ainsi que nous l'apprennent les *Philosophumena.* Mais ce même livre prétend que la conduite de Zéphyrin et de Calixte fut au moins fort équivoque à l'endroit des écoles de Noët et de Sabellius. Comme on a prêté cet ouvrage à Origène, l'abbé Freppel s'étend longuement sur ce sujet.

On connaissait sous le nom d'Origène le premier livre d'une œuvre intitulée *Philosophumena* ou *Réfutation de toutes les hérésies ;* toutefois des savants, comme Huet, dom Delarue et Wolff ne pouvaient se résoudre à voir dans ces pages la pensée du grand docteur. M. Miller a retrouvé la suite de cet ouvrage parmi les manuscrits grecs apportés d'Orient en 1841 par Mynoïde Monas. Le 2e et le 3e livre manquent, mais nous avons presque intégralement les huit autres.

Ce n'est qu'une compilation des livres de Josèphe, de Sextus Empiricus, de saint Irénée et d'autres. Sa thèse est celle-ci : Toutes les hérésies prennent leur source dans la philosophie grecque, dans les arcanes de la mythologie et dans les extravagances des astrologues. Or un admirateur fervent de Platon, comme l'était Origène, n'aurait pu envelopper toute la philosophie grecque dans le même anathème. Il eût au moins distingué. L'auteur déclare qu'il est du nombre de ceux qu'il appelle « grands prêtres successeurs des Apôtres, docteurs et gardiens de l'Eglise, chargés de veiller sur le Dépôt de la foi. » Il a vécu à Rome sous les pontificats de Zéphyrin et de Calixte et a joué pendant ce temps un rôle actif. Ici, rien ne révèle Origène, qui n'a fait que passer à Rome et qui était encore laïque.

L'auteur est *dithéiste,* c'est-à-dire que, dans sa pensée, le Père et le Fils sont tellement séparés que l'unité de la nature divine se résout en une vraie dualité. Il ne pardonne point à Zéphyrin et à Calixte de ne pas avoir approuvé son erreur. Aussi pour lui le pape Zéphyrin est un vieillard ignorant, dominé par la soif du lucre, et qui écoute trop les avis de son conseiller intime Calixte. C'est sur ce dernier d'ailleurs qu'il concentre tous les traits de sa méchanceté.

Calixte, dit-il, est un esclave chrétien. Son maître, Carpophore, chrétien comme lui, un jour lui confie une somme importante avec mission de la faire fructifier par des opérations de banque. Calixte fait des opérations malheureuses et s'enfuit à Porto où, il monte sur un navire prêt à faire voile. Carpophore averti de son départ se précipite à la poursuite de l'esclave infidèle qui veut lui échapper. Celui-ci l'aperçoit de loin et se jette dans la mer ; mais les matelots le retirent et le remettent à Carpophore. Ramené à Rome et condamné à tourner la meule, il trouve des chrétiens qui lui font rendre la liberté. Cependant, comme il ne peut satisfaire ses créanciers, il cherche l'occasion de mourir. C'est pourquoi il se prend de querelle dans une synagogue, un samedi, avec des Juifs qui le traînent devant le préfet de Rome Fuscien. Le magistrat le fait battre de verges et le relègue dans les mines de la Sardaigne. Marcia, femme de Commode, qui est dévouée aux fidèles, use de son ascendant pour obtenir la délivrance des confesseurs de la foi. Or Calixte seul est excepté de cette faveur, parce que le pape Victor, connaissant ses déportements, a omis d'inscrire son nom sur la liste des amnistiés. A force de supplications, toutefois, il obtient d'être gracié. Le pape Victor en est vivement peiné, et lui assigne comme résidence la ville d'Antium, avec une pension mensuelle. Zéphyrin succède à Victor et choisit immédiatement Calixte pour partager avec lui l'administration des affaires ecclésiastiques. Enfin l'esclave infidèle et méprisé devient pape, après Zéphyrin, désigné par le suffrage du clergé et des fidèles de Rome.

Tel est le roman imaginé par l'auteur des *Philosophumena* pour ternir la mémoire de deux saints

[1] 7e Leçon, p. 136.

pontifes. Le tout est parsemé d'accusations insensées et démenties ensuite par le récit lui-même. C'est ainsi qu'il accuse Calixte « de tomber tantôt dans l'hérésie de Sabellius, tantôt dans celle de Théodote. » Plus loin il ajoute : « Calixte ne veut pas déclarer que le Père ait souffert et qu'il n'y ait qu'une seule personne. » Il lui reproche tout ce qu'il a fait sous son règne, « *sous lui* », comme l'ordination conférée à des diacres et à des sous-diacres mariés deux ou trois fois, comme encore la réitération du baptême. Il n'ose affirmer pourtant que le Pape ait approuvé ces abus.

Ses détractions n'empêchent point que ces deux Papes n'aient fait leur devoir en condamnant les hérétiques. « C'est en particulier la gloire du pape Calixte d'avoir enseigné avec l'autorité de sa chaire que les pouvoirs du pardon s'étendent à tous les péchés sans exception ; d'avoir voulu fermer la bouche aux sycophantes, en mettant le clergé à l'abri de délations injustes ; d'avoir protégé contre les passions hostiles le caractère ineffaçable de la consécration épiscopale ; enfin, dans la question des mariages, d'avoir placé au-dessus des catégories révoltantes d'une législation inique les saintes lois de l'humilité et de la fraternité chrétiennes[1]. »

Quel est l'auteur des *Philosophumena* ? Plusieurs ont prétendu que c'est S. Hippolyte, évêque de Porto, mais sans raisons sérieuses. Comment S. Hippolyte aurait-il été l'ennemi des Papes ? Ni Eusèbe ni S. Jérôme, ni même Photius n'en disent mot. Sa vie d'ailleurs demeure enveloppée de ténèbres. On ignore son lieu de naissance, sa patrie et jusqu'au siège épiscopal qu'il a occupé. Etait-il évêque de Porto Romano près de Rome, ou bien de Porto Romano ou Aden en Arabie ? Ses travaux furent considérables, il commenta une grande partie de l'Ecriture, à la manière d'Origène dont il partage le goût trop exclusif pour l'allégorie, mais rien dans ses ouvrages, pas même le *Traité contre Noët*, ne rappelle les *Philosophumena*. Eut-il même des relations avec Origène ? On le croit, mais rien ne le démontre.

Origène du moins prit-il part aux controverses des antitrinitaires, pendant son voyage de Rome ? Ces controverses ont-elles exercé quelque influence sur ses écrits ? — L'école qui s'appuie sur des textes, sur des témoignages positifs, le nie. Mais il est une autre école qui l'affirme, c'est celle qui interprète les textes à sa guise, qui suivant le mot de Renan, « les sollicite doucement jusqu'à ce qu'ils arrivent à se rapprocher. »

Vous comprenez ce que devient l'histoire avec de pareilles sollicitations : les personnages de l'antiquité auraient mauvaise grâce à ne pas se prêter à une si douce violence. Il faut bien l'avouer, c'est l'Allemagne qui a donné le ton à nos fantaisistes indigènes. Dieu me garde d'étendre ce reproche à tous les érudits d'Outre-Rhin : il en est parmi eux qui joignent à une rare patience de travail une sûreté de coup d'œil à tout le moins égale. Mais, sans manquer de justice envers ce grand pays, on peut dire qu'en général il y a dans la critique allemande plus d'imagination que de profondeur, et moins de doctrine que d'érudition. Le besoin de trouver et de dire des choses extraordinaires conduit parfois à d'étranges conclusions l'un ou l'autre représentant de la science germanique : une phrase, un mot, leur suffit pour construire une thèse neuve, et il faudra bon gré mal gré que tout un système vienne pivoter sur une pointe d'aiguille. En torturant quelques textes groupés avec une certaine habileté, le docteur Baur de Tubingue se fera fort d'établir que l'Eglise entière a été ébionite pendant les deux premiers siècles. Cette intempérance de critique, très commune en Allemagne parmi les auteurs protestants, finit quelquefois par gagner jusqu'aux étudiants catholiques[1].

C'est ainsi qu'on a bâti un roman sur le séjour d'Origène à Rome. Celui-ci en serait revenu mécontent parce que ses doctrines platoniciennes y auraient été mal accueillies. Il y aurait rencontré S. Hippolyte, l'auteur des *Philosophumena*, et aurait pris fait et cause pour lui contre les papes Zéphyrin et Calixte. — Autant d'assertions gratuites. S'il avait eu quelque animosité contre le Pape, on en aurait trouvé trace dans ses écrits, tandis que dans son *Commentaire sur saint Mathieu* il exalte au contraire la primauté de Pierre : « Si nous faisons bien attention aux mots de l'Evangile, dit-il, nous verrons qu'il y a une *grande différence* et une *grande supériorité* dans les paroles adressées à Pierre, en comparaison de ce qui a été dit aux autres. Si quelque pouvoir lui est commun avec eux, il n'en possède pas moins une prérogative spéciale, car il lui a été dit en particulier : Je te donnerai les clefs du royaume des cieux[2]. »

IV. — Le séjour d'Origène à Rome ne fut pas de longue durée, parce que ses fonctions de catéchiste le rappelèrent bientôt au Didascalée. L'évêque Démétrius ne pouvait alors se passer du célèbre professeur qui était la gloire d'Alexandrie. Les esprits y étaient très cultivés, étudiaient, écoutaient, flottaient entre les idées platoniciennes, les rêveries gnostiques et les vérités du christianisme. Celui-ci faisait alors des progrès étonnants dans les classes élevées, grâce à la parole d'Origène. Un homme intelligent et riche, Ambroise, qu'avaient séduit les théories des Valentiniens, fut ramené à l'Evangile par le grand docteur. Alors, dans son zèle de néophyte, il stimula son ardeur, mit tous ses biens à sa disposition, et le pressa de reviser tout le texte des livres saints. Il lui donna sept secrétaires qui se relayaient pour écrire sous sa dictée, et autant de copistes qui remettaient le tout au net. Plusieurs jeunes filles habiles dans l'art de la calligraphie copiaient ses leçons en beaux caractères. Ambroise fut son Mécène, et c'est lui qui lui fournit les ressources nécessaires, sans compter, pour exécuter ses immenses travaux. Avec les quatre oboles qu'il recevait par jour, comment Origène eût-il pu seulement se procurer les parchemins nécessaires pour une si longue et

[1] 8e Leçon, p. 182.

[1] 10e Leçon, p. 219.
[2] *In Matth.*, XIV, 31.

si coûteuse entreprise ? Aussi dédia-t-il à son généreux ami la plupart de ses ouvrages.

Ambroise, dit-il, me regardait comme un homme laborieux et plein d'ardeur pour l'étude des divins oracles ; mais il m'a confondu par son activité et son amour des Saintes Lettres. Il m'a laissé loin derrière lui, à tel point que je désespère presque de remplir la tâche qu'il m'impose. Même à dîner, nous compulsons des manuscrits et, après les repas, au lieu de me promener ou de prendre un peu de relâche, je suis obligé de m'occuper de philologie et de corriger des exemplaires. Il ne me laisse pas même de repos pendant la nuit, dont une bonne partie se passe dans ces exercices, sans parler des travaux de la matinée, qui se prolongent jusqu'à la neuvième, quelquefois jusqu'à la dixième heure.

Il l'appelle « son piqueur, » et reconnaît qu'il a agi surtout « sous la pression de l'amitié. » Longtemps « il s'y est refusé, » mais comment résister à ces affectueux artifices ? L'Ecclésiaste dit : « Mon fils, garde-toi d'écrire beaucoup de livres ! » — « Tu veux me faire transgresser le précepte de Salomon, et pourtant ce précepte est bien sage. » Moïse n'a écrit que cinq livres, Pierre deux épîtres. « J'ai besoin, pour ne pas être effrayé, de me rappeler que Salomon lui-même avait composé trois mille paraboles et cinq mille cantiques. [1] »

Saluons en passant la douce et discrète figure de ce noble chrétien qui sut donner au beau génie d'Origène son admirable essor.

Un disciple de Valentin, Héracléon, venait de composer un ouvrage sur l'Evangile de saint Jean où « il s'insurgeait, écrit le docteur Alexandrin, contre la Sainte Eglise de Dieu et travestissait la pensée, la doctrine, les écrits des apôtres. Nous avons donc l'obligation de nous élever contre les commentaires de l'hérésie en leur opposant la sublimité de la prédication évangélique, où les dogmes de l'Ancien Testament viennent s'harmoniser avec ceux du Nouveau [2]. »

Son travail a gardé sa haute valeur. L'Ancien Testament, dit-il, ne faisait qu'annoncer le Christ ; les Evangiles nous le montrent venu, ils contiennent le récit de sa vie et l'abrégé de sa doctrine :

Mathieu, écrivant pour les Hébreux, qui s'attendaient à voir naître le Messie d'Abraham et de David, débute ainsi : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. » Marc de son côté, sachant bien ce qu'il doit écrire, raconte le commencement de l'Evangile, sans doute parce que nous en trouvons la fin dans Jean qui nous montre le Verbe-Dieu existant dès le principe. De même quand Luc dit en tête des Actes : « J'ai rassemblé dans un premier récit tout ce que Jésus a commencé de faire et d'enseigner, » il réserve à celui qui avait reposé sur la poitrine du Maître les discours les plus élevés et les plus parfaits concernant Jésus. Car aucun d'eux n'a manifesté la divinité de Jésus aussi purement que Jean. Celui-ci nous le présente avec cette affirmation : « Je suis la lumière du monde ; — je suis la voie, la vérité et la vie ; — je suis la résurrection ; — je suis la porte ; — je suis le bon pasteur. » Et dans l'Apocalypse : « Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, le premier et le dernier. » Il est donc permis de dire que les Evangiles sont les prémices de toutes les Ecritures, et l'Evangile de Jean les prémices des Evangiles [3].

[1] *In Joannem*, v, 1, 2, 3.
[2] *Ibid.*, 4.
[3] *Ibid.*, Proœmium.

Clément d'Alexandrie avait appelé dans le même sens l'Evangile de saint Jean un Evangile « spirituel » : « Jean, resté le dernier de tous, voyant que les choses concernant l'humanité du Christ avaient été rapportées dans les autres Evangiles, écrivit, à la prière de ses amis, et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, un Evangile spirituel [1]. » Saint Irénée comparait saint Jean à l'aigle, symbole de l'élévation et de la profondeur des vues [2]. Ainsi les Pères de l'Eglise presque contemporains de saint Jean remarquaient très bien les traits particuliers qui distinguent chacun des quatre Evangiles ; ils comprennent pourquoi il y a eu quatre Evangélistes et non un seul : ils peignent la même figure, mais saisie à des points de vue divers. Leurs divergences sont assez grandes pour qu'on ne puisse les soupçonner de s'être entendus, et leur accord est trop frappant pour qu'on puisse révoquer en doute leur sincérité ainsi que la fidélité de leur récit. Il n'y a qu'un Evangile, conclut Origène, quoiqu'il y ait quatre Evangélistes.

Quelle beauté dans l'Evangile de saint Jean ! Il veut montrer que « Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, afin que, croyant, vous ayez la vie en lui. » C'est pourquoi il expose d'abord la nature divine du Verbe et ses rapports avec le monde qu'il a créé. Il est la lumière et la vie, *lux et vita.* Ces deux mots résument tout son Evangile. On les retrouve dans les entretiens avec Nicodème et avec la Samaritaine, dans le discours sur l'Eucharistie à la suite de la multiplication des pains, dans les discours de la Cène, même dans les miracles que rapporte l'évangéliste. Il appuie sur la guérison de l'aveugle-né et sur la résurrection de Lazare : là encore nous retrouvons ces deux idées « de lumière et de vie. » Il néglige les paraboles rapportées par les synoptiques, mais il recueille celles du bon pasteur et de la vigne, car la vie divine s'y trouve figurée d'un côté par l'union intime de la vigne et de ses branches, de l'autre par les pâturages qui donnent la vie aux brebis.

Voilà un érudit de premier ordre, déclare l'abbé Freppel, — car Origène l'était sans conteste, — un savant né en 185, à peine un siècle après l'époque où avait paru l'Evangile de saint Jean. Non content de mentionner les quatre Evangiles avec les noms de leurs auteurs, il écrit des commentaires sur ces différentes parties du Nouveau Testament, il les explique verset par verset. S'il avait eu le moindre doute sur leur authenticité, il n'aurait pas traité avec autant de respect des documents qu'il appelle les « prémices » de l'Ecriture Sainte, jusqu'à les placer au-dessus des écrits prophétiques. Et d'ailleurs si ce doute s'était élevé dans son esprit, il aurait eu toute facilité pour l'éclaircir, lui qui vivait en pleine tradition primitive, lui qui, par ses maîtres Pantène et Clément, touchait aux disciples immédiats des Apôtres, lui qui écrivait au sein de l'Eglise d'Alexandrie fondée par l'auteur du deuxième Evangile [3].

Son témoignage est d'autant plus fort que déjà les hérétiques rejetaient les Evangiles qui gênaient leurs doctrines, — comme les rationalistes de nos

[1] Eusèbe, *H. E.*, vi, 14.
[2] *Adv. hær.*, iii, 11.
[3] 11e Leçon, p. 248.

jours attaquent les Evangiles parce que ceux-ci contrarient leurs systèmes préconçus. — Les ébionites n'admettaient que l'Evangile de saint Mathieu ; Marcion et ses partisans que celui de saint Luc ; les Valentiniens seulement celui de saint Jean, que les *Aloges* repoussaient tout entier. Origène possédait ces questions, il les étudia un demi-siècle, son autorité est si grande que seule la mauvaise foi est capable de la contester.

Et partout il apporte un esprit critique remarquable. Il trouve dans l'Epître aux Hébreux une élégance qui le rend perplexe : ce sont bien les idées de saint Paul, mais ce n'est pas « son style rude et mal poli. » Aussi donne-t-il nettement son sentiment : « Je crois que les idées mêmes sont de l'Apôtre ; pour ce qui est de la diction et de l'arrangement des mots, j'y vois l'œuvre d'un disciple qui aura voulu recueillir et résumer les paroles de son maître. Si donc quelque Eglise attribue l'Epître à Paul, il faut l'en louer, car ce n'est pas sans raison que les anciens nous ont transmis cette tradition. Quel a été le vrai rédacteur de l'Epître ? Dieu seul le sait. Les auteurs dont les écrits sont arrivés jusqu'à nous se prononcent les uns pour Clément, évêque de Rome, les autres pour Luc, qui a composé l'Evangile et les Actes des Apôtres[1]. »

Ces remarques révèlent au moins avec quel esprit averti il étudiait les questions d'authenticité.

A-t-il expliqué sûrement la grande page qui ouvre l'Evangile de saint Jean ? « Le Verbe, dit-il, était dans le principe, c'est-à-dire dans la sagesse.» Ici déjà se montre le défaut capital de sa méthode exégétique : il néglige trop souvent le sens littéral pour chercher des explications mystiques qui demeurent souvent sans aucun fondement. Il aurait pu consulter les endroits parallèles du Nouveau Testament où le mot ἀρχή signifie le commencement des choses ; il a préféré au sens littéral le sens mystique très ample et très fécond, mais qui voisine avec le subjectivisme. Toutefois, il affirme très nettement l'éternité du Verbe : « Par rapport aux hommes qui, en ce temps-là, n'étaient point en état de recevoir le Fils de Dieu, le Verbe *devient ;* relativement à Dieu, il *ne devient pas*, comme si auparavant il n'avait pas été en Dieu. Mais parce qu'il a toujours été avec le Père, le texte porte : « Et le Verbe était en Dieu[2]. »

Aussi saint Athanase s'est-il appuyé sur le sentiment de « l'infatigable Origène » pour combattre les Ariens.

V. — Saint Jérôme lui reproche d'avoir établi une inégalité entre le Père et le Fils, et de les avoir comparés à deux statues, « dont l'une plus grande remplit le monde et demeure invisible dans sa grandeur, tandis que l'autre tombe sous les sens. » Mais il est clair que ces mots « tomber sous les sens, » *sub oculos cadere*, restreignent la comparaison à la nature humaine du Verbe, lequel en se faisant homme a manifesté la divinité sous une forme corporelle, tandis que le Père reste inaccessible à nos regards. L'accusation se détruit d'elle-même. « Cependant il reste des termes équivoques derrière lesquels bientôt s'abriteront les partisans d'Arius, puis ceux de Nestorius. C'est ce qui appela, dès la fin du IIIe siècle, la défaveur sur ses ouvrages, en particulier sur le *Periarchôn*. Saint Méthodius, évêque d'Olympe en Lycie, écrit un livre pour réfuter le sentiment d'Origène sur la résurrection. Mais le nom du docteur Alexandrin est si considérable, j'allais dire si sacré, que saint Pamphile et Eusèbe de Césarée publient son apologie en six livres en 307. Alors la bataille s'engage autour de ses doctrines. Il n'est certes pas exempt de reproches : il a une tendance trop idéaliste, un penchant marqué à réduire les faits historiques en allégories ; mais ce sont ses admirateurs surtout qui lui font tort, parce qu'ils forcent sa méthode et ses conclusions touchant son genre d'interprétation, ses opinions singulières sur la préexistence des âmes et leur chute dans les corps, sur le sort final des démons et des réprouvés. On lui suppose des doctrines qu'il n'a jamais professées. Les moines de Nitrie se font les chauds propagateurs de ses idées. Par contre, ceux de Scétos, dans leur répulsion pour le sens allégorique, prêtent à Dieu un corps, des pieds, des mains ; on les appelle *anthropomorphites*. Saint Jérôme enfin va se jeter dans la mêlée avec toute l'ardeur de son tempérament.

D'abord il avait été grand admirateur d'Origène, dont il avait traduit trente-neuf homélies sur saint Luc, et deux sur le Cantique des Cantiques : « Dans le reste de ses livres, écrivait-il, l'auteur a dépassé tout le monde ; dans celui-ci, il s'est surpassé lui-même. » En sa préface sur les *Noms hébraïques*, il ajoutait : « C'est le maître des Eglises, après les Apôtres. » Tout à coup ses querelles avec Rufin le retournèrent.

Rufin d'Aquilée était un des esprits les plus cultivés du IVe siècle. En 371, il accompagne Mélanie en Egypte et visite les moines de Nitrie qui lui font partager leur culte pour Origène. De là il se dirige vers la Palestine où il retrouve, en 380, Jérôme, son ami de jeunesse. Un instant divisés à propos de saint Epiphane, évêque de Salamine, que Jérôme défend, tandis que Rufin prend parti pour Jean, évêque de Jérusalem, ils se réconcilient en communiant ensemble à l'église de la Résurrection, dans la ville sainte. Ensuite ils se disent adieu. Rufin revient à Rome où il traduit l'apologie de saint Pamphile, puis le *Periarchôn*. De ce dernier ouvrage, il fait une traduction assez singulière :

> Chaque fois, raconte-t-il, que nous avons rencontré dans ses livres un texte sur la Trinité contraire à ce qu'il avait pieusement défini en d'autres endroits, nous nous sommes permis de l'omettre comme ayant été altéré et ne lui appartenant pas ; ou bien nous l'avons reproduit conformément à ses affirmations réitérées. Il est des passages où l'auteur, écrivant pour des lecteurs instruits et expérimentés, pouvait paraître

[1] Eusèbe, *H. E.*, VI, 25.
[2] *In Joannem*, II, 1.

obscur à force de brièveté : ceux-là nous nous sommes proposé de les éclaircir en ajoutant ce qu'il avait écrit plus ouvertement sur les mêmes matières en d'autres ouvrages. Cependant nous n'y avons rien mis du nôtre : il nous suffisait de rendre à Origène ce qu'il avait dit en différents endroits.

Ainsi il a à son gré supprimé, ajouté, commenté, paraphrasé, si bien que son texte remanié n'est pas toujours celui du maître. Il s'en excuse en prétendant que ce livre avait été altéré par les hérétiques ; mais alors son devoir était tout indiqué : il lui fallait collationner entre eux les meilleurs manuscrits, sans se permettre ces changements arbitraires qui diminuent singulièrement l'autorité de l'ouvrage. Il allègue encore que Jérôme, dans ses traductions, a retranché également tout ce que ses écrits renfermaient de contraire à la foi. C'est bien possible, car le savant docteur ne s'en justifie point, mais les torts de l'un n'excusent pas ceux de l'autre. La dispute éclate alors entre les deux amis d'hier qui s'invectivent et se brouillent ; mais tous ces débats extrêmes ne nous ont pas rendu le texte original du *Periarchôn*, d'autant que la traduction, plus exacte, qu'en a faite saint Jérôme ne nous est point parvenue tout entière. Cependant les fragments qui nous en restent, la *Philocalie* de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, ainsi que l'Epître de Justinien à Menna, permettent de rectifier un peu les libres procédés de Rufin.

Comme son maître Clément d'Alexandrie, Origène rêve de montrer l'accord de la science et de la foi, de la religion chrétienne avec ce que la philosophie grecque renferme de vrai. Aussi a-t-il composé d'abord, sous le même titre de *Stromates*, un ouvrage en dix livres qui s'est perdu, où « il comparait entre eux les sentiments des chrétiens et ceux des philosophes, en confirmant tous les dogmes de notre religion par des extraits de Platon et d'Aristote, de Numénius et de Cornutus[1]. » S. Jérôme lui reproche d'avoir enseigné par exemple au Livre sixième, que Platon s'est rencontré avec l'Ecriture Sainte en reconnaissant aux princes le droit de mentir quelquefois dans l'intérêt de la patrie ; mais on connaît le genre tendancieux du savant solitaire de Bethléem, et d'ailleurs le contrôle est impossible.

Si les *Stromates* étaient une imitation du livre de Clément, le *Périarchôn* est un ouvrage original, le plus neuf de tous ceux qui sont sortis de la plume puissante d'Origène. C'est la philosophie de la foi exposée avec ensemble et d'après un plan rigoureux, une Somme théologique embrassant les données de la révélation, suivant les lois fondamentales de la pensée et du raisonnement. « Les vérités révélées s'y trouvent réduites en système, de telle façon que chacune d'elles se relie à la précédente, comme la conséquence au principe ou réciproquement. C'est par là que ce livre a fait époque dans l'histoire de l'éloquence chrétienne : malgré ses défauts, il y occupe relativement aux idées la même place que la *Cité de Dieu* de saint Augustin par rapport aux faits. D'un côté c'est une philosophie de l'histoire au point de vue chrétien ; de l'autre une philosophie des dogmes éclaircis par le travail de la réflexion. Malheureusement le docteur Alexandrin n'a pas déployé au milieu de ses spéculations l'esprit de sagesse et la sûreté de coup d'œil que l'évêque d'Hippone devait porter dans l'analyse du plan divin[1]. »

Ce livre, Origène l'écrivit avant son départ d'Alexandrie, c'est-à-dire avant l'an 231. Il avait donc plus de quarante ans ; c'est le fruit de sa maturité, le résumé de ses idées, de son enseignement, de ses opinions. Pour le bien juger, il convient de se rappeler l'état d'âme de son auteur. Le grand docteur demeurait hanté de l'accord de la foi et de la science. La science alors c'était la philosophie platonicienne dont il était imbu ; c'étaient les systèmes gnostiques qui s'ingéniaient à expliquer l'origine du monde à l'aide des conceptions les plus bizarres. Il s'agissait de montrer comment la justice de Dieu s'exerce sur toutes les créatures et pourquoi Dieu les a créées. Origène répond à toutes les questions en formulant des opinions très hardies souvent, mais qu'il n'impose pas, qu'il n'enseigne point comme étant la doctrine de l'Eglise, qu'il n'émet et n'expose même qu'avec une défiance de lui-même hautement exprimée.

Le titre seul a soulevé de multiples controverses. Rufin traduit ἀρχαί par *potestates*. Origène se propose donc de traiter en quatre livres des « principes des choses », des dogmes principaux, de la nature des êtres spirituels, *potestates*, Dieu, les anges et les hommes. Mais il est bien entendu que l'enseignement de l'Eglise est pour lui le fondement sur lequel doit s'élever son édifice philosophique. Donc avant tout, il accepte comme points nettement définis l'existence d'un Dieu unique et créateur, l'unité de nature dans la trinité des personnes, l'alliance de Dieu avec les patriarches, la promulgation de la loi mosaïque, le Verbe né du Père avant toute créature, l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge par l'opération de l'Esprit-Saint, la rédemption du genre humain par la mort du Christ sur le Calvaire, la Résurrection, l'Ascension, l'inspiration des prophètes et des apôtres, la vie éternelle pour les bons, le supplice éternel pour les méchants, la réalité du libre arbitre, la création et l'existence des anges et des démons.

Mais à côté de ces articles clairement exprimés et définis, il reste un terrain immense inexploré. Origène voudrait connaître le comment et le pourquoi des choses, soulever le voile qui enveloppe les vérités révélées. La doctrine catholique garde le silence sur quantité de points, c'est là que commence le domaine de la spéculation individuelle, « là que s'ouvre le champ des opinions humaines, champ vaste, peu frayé, semé de périls » et de difficultés.

[1] S. Jérome, *Epist.* 70 *ad Magnum*, n° 4.

[1] 15e Leçon, p. 329.

VI. — Dieu est un pur esprit, un et trine, simple, immense, tout-puissant, incompréhensible pour l'esprit humain. Tout ce que nous pouvons dire de lui est infiniment au-dessous de la réalité. Cependant, si nous essayions de le connaître par ses œuvres, de l'envisager dans ses rapports avec le monde qu'il a créé ?

C'est ici que le célèbre docteur va rencontrer l'écueil où il échouera.

Dieu est tout-puissant, dit-il, mais il cesserait de l'être s'il n'avait pas manifesté de toute éternité sa toute-puissance par la création du monde. Le monde a donc toujours existé, car Dieu a dû toujours créer. Dire que le monde n'a pas toujours existé, c'est affirmer que Dieu n'est pas immuable, car il serait devenu créateur, de non-créateur qu'il était.

Il n'entend pas soutenir, toutefois, que la matière est increée et coéternelle à Dieu : ce serait opposé au dogme chrétien de la création *ex nihilo*, auquel il croit fermement. Il n'affirme pas non plus que le monde actuel est éternel, mais, confondant l'action immanente avec l'action transitive de Dieu, il ne conçoit pas la puissance ni la bonté souveraine sans une manifestation extérieure.

Ce problème, qui se corse de celui de la pluralité des mondes habités, — dont la théologie ne s'est jamais beaucoup émue, — le cardinal de la Luzerne l'a résolu en deux mots : Puisque le temps a commencé avec le monde, déclare-t-il, on peut dire sans erreur que le monde a subsisté de tout temps, mais non pas de toute éternité [1]. Mais Origène garde l'empreinte de la philosophie de Platon qui prétend que la matière existe de toute éternité sans avoir été tirée jamais du néant. Il rejette comme une impiété la doctrine d'un Dieu simple ordonnateur de la matière, mais il garde l'hypothèse d'une matière éternellement créée.

Plusieurs conséquences s'imposaient. Dieu a créé les êtres par bonté. Les natures raisonnables ou les substances spirituelles étant plus élevées sont le but principal de la création. Mais quand les a-t-il créées ? Evidemment de toute éternité. Les âmes préexistent donc à leurs corps. Et comment les a-t-il créées, en quel état ? Sa justice exige qu'il les ait créées égales. Alors d'où viennent les inégalités que nous constatons dans l'œuvre de Dieu ?

Ces conclusions, Origène ne les tire pas avec cette brutale netteté, mais elles ressortent de son système, et comme il demeure inexorablement logique, il faut bien qu'il explique ces inégalités, qu'il en trouve la solution. Il la trouve, la voici :

Sans doute, à leur origine, les substances raisonnables étaient également radieuses de lumière, de grâce et de sainteté. Dieu les avait constituées dans le même état de perfection. Aucune d'elles n'était supérieure à l'autre. Mais elles étaient douées du libre arbitre, de la faculté de choisir : « Leur libre arbitre a porté les unes à chercher le progrès dans l'imitation de Dieu, et les autres à déchoir par leur négligence. Et telle est la cause de la diversité qu'on remarque entre les créatures raisonnables, diversité qui tire son origine non pas des décrets ni de la volonté du Créateur, mais de la liberté propre à chacune d'elles [1]. » Alors il est arrivé qu'en raison de leurs mérites ces substances spirituelles raisonnables sont devenues, les unes des chérubins, des puissances ou des anges ; d'autres, dans un rang inférieur, parce qu'elles ont moins mérité, des intelligences qui animent le soleil, la lune, les étoiles ; des esprits sidéraux, vêtus de corps brillants, éthérés, qu'ils conserveront jusqu'à la transformation du monde actuel ; d'autres encore, qui se sont séparées de Dieu volontairement, les âmes. Pour les châtier, Dieu les envoie dans des corps épais et grossiers où elles passeront le temps de l'épreuve et de la purification. Enfin une dernière classe d'esprits dont la déchéance a été plus radicale, les démons, tombés à un tel degré de malice que le bien est devenu l'objet constant de leurs attaques [2].

D'après lui, les astres sont animés, hypothèse qui a séduit beaucoup de philosophes et qui, suivant la pensée de saint Thomas, ne rentre pas dans le domaine de la foi [3]. Mais pourquoi cette conception étrange, cette échelle des êtres raisonnables ? N'est-ce point parce qu'il subit l'obsession de Marcion, Valentin et Basilide, des gnostiques nombreux à Alexandrie, qui prétendent que les âmes humaines sont de différentes natures, portées nécessairement les unes au bien, les autres au mal, et qui partagent les hommes en pneumatiques, psychiques et hyliques ? Pour réagir contre cette doctrine fataliste et immorale, il s'applique à montrer que les créatures raisonnables deviennent bonnes ou mauvaises, librement. Mais il se laisse lui-même prendre à leurs fables ineptes, et il ne voit pas que dans la création la question de justice ne se pose même pas, attendu que Dieu ne doit rien à ses créatures. Aussi bien semble-t-il qu'il n'ait jamais eu une idée bien nette d'une substance créée complètement immatérielle, capable de vivre sans une espèce de corps. « C'est avec raison, écrit-il en effet, qu'on attribue à la Trinité seule le privilège de la vie incorporelle [4]. » Il donne aux anges « des corps aériens resplendissants comme la lumière du jour [5] », et aux esprits sidéraux « un corps aérien et très pur [6]. » Toutefois, il ne met pas en doute la spiritualité de l'âme humaine et des autres intelligences créées. Il convient d'ajouter que l'erreur d'Origène touchant les esprits unis à des corps plus ou moins subtils portait sur un point non défini par l'Eglise.

D'où lui venait cette idée de la préexistence des âmes ? Toujours de Platon, qui raisonnait ainsi : Dans l'entendement humain il y a un ensemble

[1] *Dissertation sur l'existence de Dieu*, VIII, 47.

[1] *Periarchôn*, l. II, c. 9, n° 6.
[2] *Ibid.*, cap. 6, n° 3.
[3] *Contra Gentil.*, c. 70.
[4] *Periarchôn*, l. II, c. 2, n° 2.
[5] *In Matth.*, XVII, 30.
[6] *De Orat.*, c. VII.

d'idées nécessaires et absolues, telles que les idées du vrai, du beau et du bien. Ces idées, nous ne les devons pas au monde extérieur. Alors où les avons-nous acquises, sinon dans une vie antérieure à celle-ci, dans laquelle l'âme les a connues déjà ? Elle les a oubliées en s'unissant au corps, mais dans la suite elle s'en ressouvient. C'est pourquoi, pour l'homme, apprendre c'est se souvenir. L'âme voudrait s'élever, elle est arrêtée dans son essor par la partie inférieure, par le corps qui devient pour elle un tombeau, une prison où elle expie en toute justice les fautes commises dans l'autre vie antérieure.

Au fond, cette doctrine de Platon est celle du péché originel, altérée à la longue et remplacée par le mythe philosophique. Cette préexistence des âmes, Origène l'admet afin de répondre aux gnostiques qui attaquaient la justice de Dieu : « Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes des maux qui vous arrivent : Dieu châtie en vous les fautes que vous avez commises librement dans une vie antécédente. » Puis il s'efforce de concilier sa doctrine avec celle de la déchéance du péché originel : « Notre déchéance, dit-il, est pour chacun de nous le résultat d'un acte personnel commis par nous avant de venir au monde ; » mais toute la race humaine a aussi péché dans Adam, de là la nécessité du baptême : « Notre corps est appelé un corps de péché parce que le péché imprime à toutes les âmes une souillure native qui doit être lavée par l'eau et par l'Esprit ; et non pas à cause des fautes que l'âme aurait commises dans un autre corps, comme le pensent quelques-uns qui supposent une transmigration des âmes en différents corps [1]. »

Que de mal il se donne pour soutenir son erreur ! Car l'erreur appelle l'erreur. Il a essayé d'expliquer la chute tout en maintenant l'idée platonicienne de la préexistence des âmes, comment s'en tirera-t-il avec la Rédemption ? Jésus-Christ nous a rachetés, il a pris sur lui toutes nos iniquités ; par une substitution volontaire et spontanée il a subi la peine due à nos péchés. Origène établit cette doctrine avec sa lucidité ordinaire, il reconnaît l'union des natures dans celui qu'il appelle « l'Homme-Dieu ». Mais l'âme de Jésus-Christ, pour être conséquent avec lui-même, il devait admettre qu'elle avait existé dès l'origine des choses, en même temps que toutes les créatures raisonnables. Comment cette âme a-t-elle été choisie pour être unie au Fils de Dieu ? Qu'avait-elle fait dans une vie antérieure pour obtenir ce privilège ?

Là encore il n'hésite point. Loin d'user de son libre arbitre pour se détacher de Dieu, dit-il, cette intelligence s'est attachée au Verbe dès le premier moment de sa création par les liens de l'amour le plus fort et le plus ardent. Cet amour est devenu tel que son intensité et sa persévérance ont éloigné d'elle jusqu'à la possibilité de pécher.

[1] *In Epist. ad Rom.*, v, 1.

Mais il est une conclusion qu'il n'a pas prévue. Si l'âme du Christ a déjà subsisté individuellement et par elle-même avant son union au Verbe, si elle a agi, si elle s'est attachée au Verbe par un amour extraordinairement puissant, si elle a mérité, elle formait donc une personne à elle seule dans une vie antécédente. Alors l'Incarnation n'est plus l'union de deux natures dans une seule et même personne, mais l'union de deux personnes entre elles. C'est du pur nestorianisme.

Rien d'étonnant que les nestoriens, les ariens et les autres hérétiques du quatrième siècle aient invoqué l'autorité d'Origène, se soient recommandés de ses doctrines. C'est pourquoi, s'il a été l'objet des plus grands éloges, il a d'autre part attiré sur lui d'amères réprobations.

Jusqu'ici toutefois, ces erreurs il ne les a point vues et il ne paraît pas qu'elles lui aient été signalées. Esprit très vaste, très compréhensif, très pénétrant, il recherche le *comment* et le *pourquoi* des dogmes, afin de les accorder avec la philosophie ; il découvre des solutions hardies, aventureuses même, afin de satisfaire son esprit avide de vérité et de pouvoir parler de nos dogmes aux philosophes dans leur propre langue, mais il ne rompt pas avec la règle de foi qu'il a posée, savoir : que les apôtres nous ont transmis la foi du Christ et que l'Eglise en garde fidèlement le dépôt. De plus, il ne transforme pas ses opinions en dogmes : « Toutes ces matières, dit-il, nous ne les abordons qu'avec crainte et en usant de beaucoup de précautions : nous discutons simplement suivant nos forces, nous exerçons notre esprit, sans vouloir rien établir de certain ni de définitif [1]. »

Sa sincérité est hors de doute, sa soumission à l'Eglise également, car il ne croit pas sortir du domaine des opinions libres.

(A suivre).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Veuillez, je vous prie, me donner quelques renseignements pratiques sur l'application de la Lettre des Evêques relative à l'école.

Quand le dommage est-il *grave* pour l'enfant et les parents ?

1° Si un maître *libre* a plus de 40 élèves à sa classe, il est évident qu'il ne pourra pas donner l'instruction comme un laïque qui n'en a que 10 au plus. Dès lors, n'y a-t-il pas dommage *grave* pour l'enfant placé dans une classe trop nombreuse ?

Et si le laïque est catholique, faisant ses Pâques, assistant à la messe chaque dimanche, donnant en un mot toutes garanties de bonne neutralité, ne peut-on *tolérer* que l'enfant en question aille à cette école ?

2° Pour les enfants qui ont été placés à l'école laïque avant la Lettre des Evêques, faut-il au confessionnal

[1] *Periarchôn*, I, 6.

obliger les parents à les retirer des mains de ces maîtres laïques, mais *catholiques* ou du moins non mauvais ?

3° N'y a-t-il pas une question de justice à l'égard des instituteurs et institutrices *catholiques laïques* à leur enlever par une pression excessive leurs élèves ?

R. — Ad I. La comparaison des deux écoles quant au plus ou moins grand danger relatif de leur fréquentation ne doit pas se faire seulement au point de vue de l'instruction technique et profane. Ce n'est pas une simple question de programmes et de succès aux examens. Nous autres, catholiques, avant cela, au premier rang, et de façon absolue, nous mettons les intérêts moraux de la foi et de la vie chrétienne, comme indispensables, et, par excellence, premiers moyens pour tout homme ici-bas d'atteindre sa fin dernière après cette vie temporelle, dans l'éternité.

Ceci ne veut pas dire que nous tenions pour négligeable ou purement subsidiaire et accidentelle la considération de la formation intellectuelle normale des enfants en tout ce qui a rapport aux connaissances naturelles, soit nécessaires, soit utiles, soit susceptibles au moins d'apporter un honnête agrément à la présente existence. Et nous le comprenons si bien que, dans nos écoles, rien n'est négligé de ce qui peut satisfaire aux plus strictes et raisonnables exigences en pareille matière.

Nos ennemis libres penseurs n'entendent pas les choses de cette façon. Ils ont une autre conception de la vie et de ses destinées. Pour eux, la fin dernière est un mot vide de sens, comme aussi tout l'ordre surnaturel destiné à y préparer les hommes. Pour eux, la morale surnaturelle n'existe pas, et la morale naturelle est au second plan, en attendant qu'elle se volatilise tout à fait sous la poussée des théories sceptiques et matérialistes qui vont bientôt n'en plus laisser subsister que le nom, et cela encore provisoirement.

Si donc il arrive que les enfants sont, intellectuellement et naturellement parlant, mieux instruits dans une école laïque neutre que dans l'école chrétienne qui est en face, cette infériorité de l'enseignement libre, pour regrettable qu'elle paraisse et qu'elle soit réellement, n'est cependant pas une raison de conclure que l'âme des enfants subit à l'école libre plus de dommage que dans l'autre. Et cela est évident, dès qu'on met dans la balance le poids lourd des préoccupations religieuses qui fait à priori pencher fortement le plateau en faveur de l'école chrétienne, l'autre se trouvant, malgré sa charge scientifique naturelle, incapable de lui faire équilibre.

Du reste, nous émettons cette hypothèse d'une école libre mal tenue pour donner plus de largeur et de solidité à nos conclusions. Il n'est, Dieu merci, pas vrai, en fait, que cette infériorité fâcheuse se réalise souvent, et, d'autre part, il est parfaitement vrai qu'elle se réalise, aussi exceptionnellement toujours si l'on veut, mais enfin non moins souvent chez nos adversaires que chez nous.

En temps de libre et loyale concurrence, et en dehors du régime de la présente neutralité officielle de l'enseignement public, si une école laïque, très faible comme instruction mais très sérieuse comme religion, se trouvait en face d'une école libre très forte comme instruction mais très faible comme éducation religieuse, c'est à la première qu'iraient nos sympathies, et nous n'aurions aucun scrupule à la remplir des enfants que nous arracherions volontiers à l'atmosphère chrétienne insuffisante de la seconde.

On nous parle d'une école où le nombre des enfants dépasse notoirement les capacités du personnel. C'est fâcheux, assurément ; c'est un mal auquel il faut tâcher de porter remède. Mais ce mal, pour les enfants, se trouve en définitive beaucoup moins grand et redoutable que le fait pour eux de recevoir en milieu neutre une éducation religieusement très inférieure et très insuffisante. La belle affaire, en vérité, que de fabriquer des diplômés qui seront des impies ! Nous ne disons pas même : Moins de diplômes et plus de vie chrétienne ! Nous disons : La vie chrétienne d'abord, et le diplôme par-dessus le marché ! Et si, par hasard, dans un cas exceptionnel donné, il fallait absolument opter entre l'un et l'autre, quel est donc le prêtre, quel est donc le « parent » catholique qui hésiterait à conclure : La vie chrétienne avant tout ; pour le diplôme, advienne que pourra !

— Mais, dites-vous, cher confrère, si le maître laïque est brave homme, catholique sérieux, s'il fait ses Pâques...?

— Mince raison pour lui donner la préférence sur le maître chrétien qui, lui, fait autre chose que ses Pâques, qui enseigne la religion à l'école, qui, par sa parole et la répétition de ses exemples, alimente tous les jours la vie religieuse de ses enfants, éclaire et fortifie leur foi, trempe leur morale, en fait autre chose que de futurs petits aliborons plus ou moins neutres, c'est-à-dire des hommes au plein sens du mot, des chrétiens.

N'oublions pas, de grâce, — nos Evêques nous l'ont assez clairement dit, — que, même avec un personnel chrétien, l'école neutre, *parce que neutre*, est mauvaise comme institution de principe, que le peu de bien qu'on y rencontre par hasard est subordonné à des contingences changeantes qui laissent la porte ouverte à tous les périls que fait planer sur l'âme des enfants la neutralité officielle de l'éducation qui doit s'y donner d'après un règlement dont la maîtresse inspiration est de ne prendre aucun souci de la vie religieuse des enfants.

Que parlez-vous de garanties de bonne neutralité à l'école laïque, quand vous avez en face une école qui vous offre, elle, des garanties de bonne formation catholique ? Que peut bien valoir ce que vous appelez la « bonne neutralité » de l'une en comparaison avec les richesses morales surnaturelles de l'autre ?

Et, enfin, nous l'avons souvent rappelé, d'ac-

cord avec la Lettre Pastorale des Evêques de France, il est une utilité d'ordre supérieur, de bien commun général, dont le souci devrait un peu plus nous préoccuper. Il nous faut créer dans l'opinion chrétienne publique la mentalité juste qui lui fait trop souvent défaut. Il faut l'amener précisément à mettre au premier rang l'affaire des intérêts religieux de l'enfant. Les tolérances « neutres » ne sont pas faites pour faciliter ce mouvement d'opinion. Les gens comprennent difficilement que nous leur imposions cette manière de voir et d'agir, quand nous paraissons ne pas nous l'imposer à nous-mêmes dans les solutions de bénigne tolérance auxquelles nous nous laissons parfois aller par considérations d'intérêt personnel ou local, au grand détriment du sentiment public, qui nous juge, et, hélas ! trop facilement nous condamne.

Qu'on soit tolérant là où il est nécessaire de l'être ; mais du moins qu'on s'arrange de manière à faire bien entendre à la société chrétienne ambiante la gravité des motifs qui dictent notre conduite, et qu'on fasse en sorte de ne pas condamner indirectement ceux qui ont le courage de ne pas l'être. Dans le cas présent, la tolérance ne nous semble pas justifiée.

Ad II. C'est une affaire un peu différente. Il y a là, comme on dit, possession d'état, une situation acquise, et les gens comprennent sans difficulté qu'on la respecte, pour peu qu'elle soit par ailleurs suffisamment respectable.

Le fait d'avoir été casé dans une école laïque avant la Lettre des Evêques n'est pas, à lui tout seul, une raison légitime complète pour y rester, même si le personnel scolaire n'est pas mauvais. Des parents qui auront réfléchi et qui se sentiront assez maîtres de leur indépendance, passeront outre à ce fait et retireront leurs enfants. En règle générale, même, il convient d'en faire une obligation à toutes les familles.

Mais, comme il peut arriver que toutes ne soient pas également à l'abri des *incommoda* résultant d'une pareille énergique attitude, rien n'empêche de faire entrer le fait susdit, et en bonne ligne, parmi les raisons qui peuvent servir d'excuse publique à une tolérance exceptionnelle. Il n'y a donc pas lieu de se croire obligé de refuser à priori, et en règle absolue, le sacrement de Pénitence aux parents qui se trouvent dans le cas visé par notre correspondant. C'est une affaire à décider pour chaque espèce en particulier, conformément aux circonstances, qui peuvent tantôt imposer l'application stricte du principe, et tantôt suffisamment légitimer la tolérance.

Ad III. Non, la justice n'est pas en cause ici. Les parents sont libres et les maîtres laïques n'ont d'eux-mêmes aucun droit, ni à exiger qu'on leur confie des enfants déterminés, ni à les garder malgré la volonté des parents. *Per accidens* ils peuvent, il est vrai, avoir à pâtir quelque peu, dans l'estime publique, du fait qu'on cesse d'avoir confiance en eux. Mais c'est là une conséquence tout à fait accidentelle, qui leur est d'ailleurs imputable, et dont le droit naturel des parents, leur charité aussi à l'égard de leurs enfants, n'a pas à s'embarrasser.

Au surplus, si ces maîtres sont vraiment catholiques, il est impossible qu'ils ne voient pas eux-mêmes en quoi leur coopération, même simplement matérielle, est au fond répréhensible et qu'ils n'approuvent pas, dans le for de leur conscience, les parents qui cherchent à éviter à leur progéniture les dangers éventuels, toujours possibles, — nous pourrions dire : toujours réels, — de l'enseignement officiellement indifférent à l'égard de la religion et de Dieu.

Nous ne disons pas qu'ils doivent, eux aussi, en masse, déserter les écoles laïques. Nous savons trop bien qu'ils ne manquent point, le plus souvent par raison de situation acquise, de motifs graves pour excuser leur coopération et la rendre matérielle. N'empêche que, loin de les en blâmer, ils doivent, s'ils sont franchement bons chrétiens, approuver les parents qui enlèvent leurs enfants, non pas à leur sollicitude personnelle, mais au milieu ambiant délétère, parce que neutre, où ils ne sauraient alimenter leur vie intellectuelle et morale par la respiration libre d'un air pur assez chrétien.

Q. — Est-ce un abus de ne *chanter* que des messes avec le montant des quêtes faites pour les trépassés ? Dans l'affirmative, quelle serait la proportion pour les messes chantées et les messes basses ?

R. — Pour répondre catégoriquement à cette question, il nous faudrait savoir quel est le but avoué de ces quêtes pour les trépassés, ou bien quelle est la volonté ou le désir de ceux et celles qui donnent à ces quêtes ou l'opinion qu'ils s'en forment, ou au moins quel est à ce sujet l'usage du pays, usage approuvé ou au moins toléré et contre lequel personne ne murmure. Si cet usage était de ne célébrer que des messes chantées, comme c'est connu alors de tout le monde, on pourrait ne dire que des messes chantées. S'il était au contraire de ne célébrer que des messes basses, on ne devrait dire que des messes basses. Si enfin l'usage était de célébrer et des messes chantées et des messes basses, il faudrait suivre l'usage ordinaire pour en régler la proportion.

S'il planait là-dessus beaucoup de doutes, qu'on fasse pour cette année ce qu'on croit le plus conforme aux usages du pays, ou à l'opinion présumée de ceux qui donnent. Mais qu'on se mette bien en règle pour une autre année, et qu'on dise bien clairement aux donateurs l'usage qu'on se propose de faire de ces quêtes, et l'on n'aura aucun trouble de conscience. — Pour nous, nous n'aimons rien tant que les choses clairement définies, et nous croyons qu'il en est de même des personnes qui donnent, parce qu'alors elles peuvent se dire : « Nous savons au moins pourquoi nous donnons et l'emploi qui est fait de ce que

nous donnons. » Et cela même, en général, ne peut qu'exciter à donner davantage et de meilleur cœur.

Q. — Quelle vertu exiger avant de permettre les vœux de religion ?

La réponse à la consultation de la page 474 ne me satisfait pas complètement. Il me semble que dans un Institut de *religieux éducateurs* le confesseur doit être plutôt sévère quand il s'agit de permettre à un pénitent de faire les trois vœux, même une seconde ou une troisième fois.

Parlant des marques de vocation, l'auteur de *La culture des vocations* dit avec raison : « Une seule chose est évidente. Il faut absolument écarter les enfants qui ont exercé sur leurs condisciples une influence corruptrice, soit par leurs paroles, soit par leurs actes. Car, s'ils viennent à se corriger momentanément, vous devez craindre que leurs instincts vicieux ne se réveillent plus tard et ne causent alors d'irréparables scandales. » (p. 117). Ce sont ces scandales qu'à notre époque surtout il faut éviter à tout prix. Qu'un jeune homme se conduise mal dans le monde, c'est très fâcheux sans doute ; mais, hélas ! il n'y a pas grand scandale. Au contraire, qu'un jeune religieux se permette des fautes graves, surtout en matière de pureté, voyez les conséquences effrayantes que peuvent avoir ces faiblesses, non seulement pour lui, mais surtout pour ses élèves, pour sa Congrégation, peut-être pour l'Eglise tout entière.

Le confesseur doit donc réfléchir très sérieusement avant de donner son avis favorable. S'il a des doutes, mieux vaut sacrifier le pénitent.

Qu'en pense l'*Ami?*

R. — La question a déjà été traitée cette année même, à la page 474. Mais notre correspondant n'en est pas, dit-il, *complètement* satisfait : sans doute parce que cette réponse, ne visant que la demande qui nous était faite, ne pouvait et ne devait pas embrasser tous les cas possibles, ni s'occuper spécialement des religieux éducateurs. Néanmoins, nous croyons qu'elle renferme, au moins en germe et assez clairement, ce que notre correspondant désire savoir de nous. Il se met, lui, au point de vue spécial d'un futur religieux qui sera chargé de former des jeunes gens, et ayant déjà dans son enfance exercé sur ses condisciples une influence corruptrice, et il se dit que s'il vient à se corriger momentanément, il y a à craindre que ses instincts vicieux ne se réveillent plus tard et ne causent alors d'irréparables scandales ; et il croit que le confesseur doit réfléchir très sérieusement avant de donner son avis favorable, et que s'il a des doutes, il vaut mieux sacrifier le pénitent.

Positis ponendis, nous sommes absolument de son avis. Nous disions déjà dans l'article précédent qu'il fallait, avant de permettre les vœux religieux, suivre à peu près les mêmes règles que la théologie indique pour les clercs avant leur ascension aux ordres sacrés ; et cela se rencontre d'autant mieux ici que les clercs aussi sont généralement appelés à former l'enfance et la jeunesse. — Nous disions ensuite qu'il fallait tout considérer, tout peser, surtout d'un côté le caractère de la personne et de l'autre la fonction qu'elle aura à remplir. Est ce que cela ne s'applique pas parfaitement ici ? — Nous ajoutions encore qu'avant de permettre principalement les premiers vœux où l'on fait la première profession religieuse pour un an, et les vœux perpétuels, il faut avoir une sorte de certitude morale que ces vœux seront bien observés ; et à plus forte raison, dirons-nous ici, il faut y regarder encore de plus près s'il s'agit d'un sujet qui, dans sa première jeunesse, a exercé sur ses condisciples une influence corruptrice. S'il reste des doutes, il faut ou renvoyer le sujet, ou demander de nouvelles épreuves ou de nouvelles garanties, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à avoir cette certitude morale. Si l'on agissait toujours avec cette sage sévérité, il y aurait rarement à douter quand il s'agirait de la rénovation de vœux d'un an, car alors il y a une difficulté plus grande, comme nous le disions.

Mais supposons qu'après un an ou plusieurs années il y ait eu des fautes graves. Ou bien il s'agit de fautes graves solitaires qui ne donnent point à craindre de scandales ; alors il faut agir comme nous avons dit. Ou bien il s'agit de fautes qui ont déjà donné un commencement de scandale ou du moins qui donnent à craindre raisonnablement un scandale pour l'avenir ; alors, ou bien il faut donner au sujet un emploi qui ne le mette plus en rapport avec d'autres sur qui il pourrait exercer une influence corruptrice ; ou bien, comme le dit sagement notre correspondant, il vaudrait mieux sacrifier le pénitent que de s'exposer à un scandale qui pourrait avoir un grand retentissement.

Il est vrai que le pénitent pourrait s'adresser à un confesseur plus large et moins prudent, et à cause du sceau sacramentel le premier confesseur ne pourrait rien dire et serait obligé de laisser faire. Mais au moins, s'il arrivait un scandale, il n'aurait à en répondre ni devant Dieu, ni devant les hommes.

Q. — Une confrérie a été canoniquement érigée dans la chapelle d'un monastère de femmes, en Irlande, et régulièrement agrégée à l'Archiconfrérie de même titre. L'aumônier du monastère, directeur de la confrérie, prétend que les règles *du droit commun* fixées par le Saint-Siège lui interdisent de signer les billets d'admission pour des personnes autres que celles qui font partie du monastère.

Existe-t-il, en effet, des règles de droit commun forçant l'aumônier à écarter les étrangers de la confrérie dont il a reçu de son évêque la direction ?

R. — Dans les églises ou chapelles *publiques* des religieuses soit à vœux solennels et à clôture papale, soit à vœux simples, il est interdit d'ériger des confréries *laïques au sens strict*, c'est-à-dire des confréries qui possèdent une organisation précise, avec des droits et des devoirs réglés par l'Eglise. D'ordinaire, les membres de ces confréries portent un costume spécial, se réunissent souvent pour leurs pieux exercices, font des processions publiques, etc.

Pour les *pieuses associations* composées *uniquement de femmes*, rien ne s'oppose à leur érection dans lesdites églises, à condition qu'on observe par ailleurs les autres prescriptions du droit.